



## EDITO



La paix, c'est l'équilibre des forces. Si nous souhaitons faire face aux menaces armées, économiques, idéologiques, communautaires, il nous

faut être forts tant militairement, industriellement, spirituellement que culturellement. Le monde d'aujourd'hui n'a jamais été aussi inégal et cette information n'a jamais été autant diffusée à travers la planète. Les peuples (occis-du-taux) ou (occis-d'en-haut) prennent peu à peu conscience qu'ils ne peuvent plus se réaliser dans ce système où seul le profit et la consommation sont les objectifs à atteindre. Les gens n'ont pas que des besoins physiologiques et de sécurité, ils ont aussi et surtout, s'ils veulent évoluer, des besoins de reconnaissance et de réalisation à assouvir. Il est donc primordial qu'ils puissent se réaliser à travers leur famille, leur travail et leur pays. « Travail-Famille-Patrie », voilà une devise forte qui donne un sens à la vie.

Il faut rester profondément optimiste devant ce siècle qui se présente devant nos enfants et petits-enfants. Ils auront certainement des vies plus intenses que les nôtres et il leur faudra faire des choix importants. Choisir ce n'est pas renoncer ; choisir c'est avant tout décider en son âme et conscience. Notre job en tant que parents, citoyens, politiques, professeurs, managers ou journalistes est de permettre le développement et

l'usage de cette âme et cette conscience nécessaires à la prise de décision. Optimiste ne veut pas dire naïf, joyeux, car on peut légitimement penser qu'il y aura des tensions, des chocs, des affrontements pour réveiller toutes ces âmes malheureusement trop longtemps anesthésiées par un gavage de sur consommation et des couches incessantes d'un politiquement correct rabâché et vidé de bon sens. Mais toutes ses anesthésies exigent de l'anesthésiant, un contrôle permanent d'un tiers qui sera de facto de plus en plus difficile à maîtriser. La nature intime de l'homme n'est pas d'être en sommeil ; il est né pour faire usage de son âme, c'est un cas de légitime défense.

La prise de conscience ou plutôt d'âme est amorcée et bien réelle. Elle sera collective. Sous quelle forme se fera-t-elle ? C'est une question à laquelle il est bien difficile de répondre. Sera-t-elle une révolte, une révolution ? Sera-t-elle un changement en douceur ? La France, pays des Gaulois latins, a démontré par le passé qu'elle est proactive et innovante en termes de révolution moderne contre cette technocrature et ce système de consommation dans lequel nous dépri-

mons tristement et pataugeons béatement. Notre chance est de pouvoir aujourd'hui constater ces montées de température, ces à-coups, ces changements brusques à qui veut bien les observer sur ces trente dernières années ; à défaut d'agir, il nous faut au moins réagir. On n'est pas des grenouilles, des crapauds, et encore moins des moutons. Nous sommes des femmes et des hommes, dotés d'une âme, d'une conscience, d'instincts et de forces, apportant leurs modestes pierres à la marche de l'humanité en quête de vérité faite de bon, de beau, de bien et de paix. Notre pays doit aussi être en quête de cette vérité, dans le même sens avec bon sens. L'histoire de France s'écrira avec ou sans nous, actifs ou passifs. Mais quoi que nous pensions, quoi que nous fassions, nous sommes la France. Nous sommes les héritiers de cette belle et grande France. Soyons en fiers, courageux et à la hauteur !

**▸ Gabriel PICHON**  
Président départemental UF-47  
Président départemental UDAC-47

## Centenaire de l'Union Fédérale des Anciens Combattants et Victimes de guerre/ Union Nationale des Combattants à Paris



Ce samedi 12 mai 2018, la Fédération départementale de l'Union Fédérale de Lot-et-Garonne était présente au Centenaire, conjoint de l'Union Fédérale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre ainsi que de l'Union Nationale des Combattants à Paris.

Après une célébration haute en couleur et comptant sur la présence de plus de 1 400 drapeaux en la cathédrale Notre-Dame de Paris, la Délégation départementale a assisté à la remise des prix du civisme et du dévouement à l'École Militaire de Paris.

Enfin, elle a assisté au ravivage de la flamme du Souvenir sous l'Arc de Triomphe où se trouvaient, à nouveau, plus de 1 400 drapeaux.

La Délégation départementale comprenait :

- Michel VERWEIRE, ancien Président de l'UF-47 et Porte-drapeau national de l'Union Fédérale
- Janine LAGUTERE, Porte-drapeau départemental de l'Union Fédérale UF-47
- Jacky MALARTIC, Vice-Président de l'UF-47 et Porte-drapeau de l'Union Fraternelle de Marmande

- Bryan DIETZ, Secrétaire général UF-47 et Porte-drapeau départemental de l'UF-47
- Roger SENEZ, Porte-drapeau national de l'Amicale des Anciens du Génie
- Josette SENEZ et Thomas ABADIE qui nous ont accompagnés tout au long de la journée en prenant de jolies photos, merci à eux !

**▸ Véronique DAVID**  
Journaliste au *Petit Journal* de Lot-et-Garonne

## Compte rendu du Congrès de l'Union Fédérale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre du Lot-et-Garonne

Le 24 juin 2018 s'est tenu le Congrès départemental à Sainte-Livrade-sur-Lot comptant sur plus d'une centaine de personnes présentes. La journée a commencé par une cérémonie au Monument du Combattant, place Verdun à Sainte-Livrade-sur-Lot où se sont réunis plus d'une trentaine de Porte-drapeaux dirigés par Michel VERWEIRE et précédés du drapeau départemental, ainsi que les drapeaux des Cadets de l'Union Fédérale.

Le dépôt de gerbes :

- La gerbe des Cadets de l'Union Fédérale de Lot-et-Garonne déposée par Bryan DIETZ, Vice-Président départemental délégué aux Cadets de l'Union Fédérale, accompagné de sa petite sœur, Ashley LASNIER, Porte-drapeau cadette de l'Union Fédérale.
- La gerbe de l'Union Fédérale de Sainte-Livrade-sur-Lot, déposée par Patrice SERRES, Président de la Section Sainte-Livrade-sur-Lot et Villeneuve-sur-Lot.
- La gerbe de l'Union Fédérale de Lot-et-Garonne déposée par Gabriel PICHON, Président départemental accompagné de Lucile BARRERE, Vice-Présidente départementale déléguée aux Cadets de l'Union Fédérale.
- La gerbe des Maires du Canton, déposée par Pierre-Jean PUDAL, Maire de Sainte-Livrade-sur-Lot ; Daniel BAECHLER, Maire du Temple-sur-Lot ; Michel VAN BOSSTRAETEN, Maire de Dolmayrac ; Philippe MOINET, Maire de Tombeboeuf ; Séverine BESON, Conseillère départementale.
- La gerbe du Conseil départemental, déposée par Françoise LAURENT, Vice-Présidente du Conseil départemental représentant Monsieur CAMANI, Président du Conseil départemental.
- La gerbe de la Préfecture de Lot-et-Garonne, déposée par Francis BIANCHI, Sous-Préfet de Marmande représentant Madame WILLAERT, Préfet de Lot-et-Garonne.

Monsieur Mathieu PONS et Monsieur Ali BOUDRA se sont respectueusement vu remettre le Titre de Reconnaissance de la Nation et l'insigne de Porte-drapeau.

La sonnerie « aux Morts » a retenti, les drapeaux se sont inclinés et la fanfare a magnifiquement joué *La Marseillaise*.

A l'issue de cette cérémonie, la foule s'est réunie au lycée *Etienne-Restat* de cette même commune.

### Allocution de bienvenue par le Président de Section, Patrice SERRES

M. SERRES, Président de la Section de Sainte-Livrade-sur-Lot-Villeneuve-sur-Lot, souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes pour ce Congrès.

### Discours d'ouverture par le Président départemental, Gabriel PICHON

M. PICHON, Président départemental, associe le souvenir des camarades décédés depuis le dernier Congrès et des victimes du terrorisme. Il demande une minute de silence.

Il remercie le Président de la Section et son équipe pour la réussite de ce Congrès.

Il remercie toutes les personnes présentes à ce Congrès.

Il rappelle l'histoire de l'Union Fédérale et les mérites de René CASSIN qui s'est attaché à faire valoir l'individu et qui s'est distingué tout au long de sa vie au service de la communauté.

### Rapport d'activité par le Secrétaire général, Bryan DIETZ

M. DIETZ, Secrétaire général, procède à la lecture du compte rendu d'activité 2016-2017.

### Rapport financier par le Vice-Président, Jacky MALARTIC

M. MALARTIC, Vice-Président délégué au Marmandais, présente les comptes 2016-2017 et en profite pour remercier l'engagement de M. SENEZ.

Il fait état de la baisse des effectifs, cruelle ces dernières années et la nécessité de trouver de nouvelles ressources. Le quitus est accordé à M. SENEZ, à l'unanimité.

### Rapport du Contrôleur aux comptes, Roger SENEZ

M. SENEZ, Vérificateur aux comptes, présente son rapport de Vérificateur aux comptes et donne quitus pour l'exercice 2017.

### Rapport moral par le Président départemental, Gabriel PICHON

M. PICHON, Président départemental, présente son rapport moral en commençant par rendre hommage à chaque personne présente ce jour.

Il rappelle l'importance des Cadets de l'Union Fédérale qui auront la charge de ne pas laisser la Mémoire déperir.

Il rappelle aussi qu'il a été décidé de créer un poste de Vice-Présidente délégués aux pupilles ainsi qu'aux veuves de guerre.

Il rappelle combien il est fier d'être le Président départemental de chaque adhérent.

### Motions et Synthèse par le Vice-Président, Michel VERWEIRE

M. VERWEIRE, Vice-Président départemental, transmet les amitiés fraternelles du Président national ainsi que du Comité national.

Il donne lecture des motions de censure en rappelant les avancées et les demandes.

Il remercie l'Union Fédérale départementale pour l'idée des Cadets de l'Union Fédérale.

Il s'incline devant la dépouille de chaque victime tombée au champ d'honneur et leur famille.

### Allocution de M. le Maire de Sainte-Livrade-sur-Lot, Pierre-Jean PUDAL

M. PUDAL, Maire de Sainte-Livrade-sur-Lot, donne des informations historiques relatives à la commune qu'il dirige. Il rappelle que Sainte-Livrade-sur-Lot est une ville d'Histoire, d'accueil, économique.

Il dit combien il est heureux d'être ici et remercie toutes les personnes présentes.

Il rappelle combien il est sensible à l'action des Anciens Combattants, éprouvant une reconnaissance remplie de gratitude.

### Allocution de M. le Député, Olivier DAMAISIN

Il dit sa fierté et son honneur de servir le monde combattant en rappelant que le témoignage de nos anciens est crucial.

Il défend les projets menés par la Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants.

Il s'incline avec respect et émotion pour ceux qui sont « Morts pour la France ».

### Allocution de M. le Sous-Préfet de Marmande, Francis BIANCHI

Il salue les personnes présentes au Congrès avec une salutation particulière pour les Porte-drapeaux.

Il excuse M<sup>me</sup> le Préfet de Lot-et-Garonne, retenue par un engagement antérieur et M<sup>me</sup> le Sous-Préfet de Villeneuve-sur-Lot, hospitalisée.

Il rappelle son attachement et la valeur des Anciens Combattants.

Il salue les différentes avancées à l'initiative de la Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants.

Il termine par rendre hommage à tous les Anciens Combattants qui œuvrent pour le Devoir de Mémoire.

### Clôture du Congrès par le Président départemental, Gabriel PICHON

Il remercie la présence de toutes les personnes et rappelle combien il est nécessaire de réunir d'autres personnes autour du Devoir de Mémoire.

Il indique que le prochain Congrès départemental se tiendra à Mézin ou à Nérac et confirme alors au Sous-Préfet de Marmande qu'il sera du prochain Congrès départemental.

### Remise de décorations et Médailles

M. PICHON remet les Médailles aux récipiendaires :

- Médaille de Bronze de l'Union Fédérale : M. MAILLET, M. ANTONIO, M. GUILLOT (absent), M. MIREMONT, M. KICHI, M<sup>me</sup> CARRETEY, M. RODIER, M. BOURDONNEC, M. COULONGES, M. MOREAU, M. SERRES.
- Médaille d'Argent de l'Union Fédérale : M. VILLENEUVE, M. CARLETTI, M. RE-NAUDAU (absent), M<sup>me</sup> WAGNER.

Les personnes présentes sont invitées à prendre l'apéritif à l'extérieur de la salle avant de prendre le repas à la salle polyvalente *Charles-de-Cacqueray*, préparée pour l'occasion la veille de cette jolie journée.

## Réception de la délégation allemande de Dislaken à l'occasion de la fête nationale du 14 juillet 2018 à Agen



### AGEN

#### Monsieur Jean-Philippe RICHARD n'est plus...

Monsieur Jean-Philippe RICHARD est né le 13 mai 1925 à Tunis.

Jeune soldat de la classe 1945, appelé sous les Drapeaux en exécution de la note n° 96 CGA/RSRF du 3 février 1944, il est affecté à la 2<sup>e</sup> compagnie puis, au Débarquement de Provence avec la 1<sup>re</sup> Armée française.

Il est parti de la Provence vers la vallée du Rhône, la Région de Strasbourg, puis l'Allemagne jusqu'en Autriche.

Citations : cité à deux reprises avec Etoile de Bronze.

Ses Médailles : Croix de Guerre 39-45, Croix du combattant 39-45 délivrée à Tunis le 20 décembre 1951, Diplôme d'Honneur aux combattants de l'Armée française 39-45 fait à Paris le 31 mars 2010.

▶ André MARIDAT  
Président de Section

### ALLEMANS-DU-DROPT

#### Cérémonie du 8 mai



La cérémonie du 8 mai s'est déroulée le 13 mai à Allemans-du-Dropt.

La commune, jumelée avec celle de Dietwiller en Alsace, était présente avec sa fanfare locale.

Le Colonel Jean-Paul BRODA, maître de cérémonie, a accueilli Emilien ROSO, Maire de Allemans-du-Dropt et Gabriel PICHON, Président départemental des Anciens Combattants de Lot-et-Garonne.

Un jeune cadet de l'Union Fédérale, comme nous pouvons le voir sur la photo, était bien entouré autour des anciens pour cette cérémonie.

Belle image du Devoir de Mémoire pour ce jeune de 11 ans.

▶ Jean-Paul BRODA  
Président de Section

## Commémoration du 8 mai 1945



Pour la commémoration du 8 mai 1945, une grande manifestation a été organisée et exceptionnellement avancée au 7 mai, en présence d'une nombreuse assistance parmi laquelle de nombreuses personnalités.

Programme en deux temps :

- **À 17h** : réunion à la salle Carbonnier où la Municipalité recevait une délégation d'élèves Lituanais et des élèves du collège *Jean-Bouche* de Castillonnès.

Pour les accueillir, étaient présents :

- Monsieur Pierre SICAUD, Maire de Castillonnès,  
- Monsieur Gabriel PICHON, Président de l'UFAC et de l'UDAC,  
- Madame Christine BONFANTI-DOSSAT, Sénatrice du Lot-et-Garonne,

- Madame DELAITRE, épouse du Consul honoraire de Lituanie (qui n'avait pu se libérer),  
- Madame BURG, représentant l'Inspection académique d'Agen,  
- Madame Maryse HOLVOET, principale du collège de Castillonnès,  
- Monsieur Bruno PHILIPPE, professeur d'histoire/géographie,  
- Monsieur Vincent GORSE, proviseur du lycée *Jean-Renoir* de Libourne représentant de l'Agence européenne de l'éducation Bordeaux France,  
- Madame Marija ZAREMBIEN, professeur accompagnant les élèves de Lituanie.

Monsieur Pierre SICAUD remercia toutes ces personnalités pour leur présence ainsi que Madame HOLVOET et Monsieur PHILIPPE pour

leur investissement personnel, avant de laisser la parole à Monsieur Gabriel PICHON.

Celui-ci, après un bref discours, remit la Médaille départementale de l'UFAC à Madame HOLVOET et à Monsieur PHILIPPE.

Puis il remit le prix René CASSIN de l'Europe et de la citoyenneté aux élèves du collège de Castillonnès pour la réalisation du projet européen sur l'identité culturelle des villes.

Dans son discours, il souligna que le collège *Jean-Bouche* est lauréat du concours de l'UNESCO 2018 pour avoir présenté un projet scolaire original en lien avec la défense des droits de l'Homme et de la liberté d'expression.

- **À 18h** : tout le monde s'est regroupé autour du Monument aux Morts pour commémorer la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie.

Déroulement traditionnel avec les lectures des textes officiels par M. HRADUYAN, Président de la Section UFAC de Castillonnès et par Monsieur SICAUD.

Dépôt des gerbes par les personnalités accompagnées par des jeunes collégiens, Puis, dans un moment de respect et de recueillement, l'assemblée écoutait les hymnes nationaux : *Le Chant des Partisans*, *La Marseillaise*, l'hymne lituanien et l'hymne européen qui clôturaient cette émouvante cérémonie.

Il faisait très chaud sur la place de l'Ormière et tout le monde apprécia l'invitation de Monsieur SICAUD à retourner à la salle *Carbonnier* pour prendre quelques rafraîchissements.

**Bernadette TOUQUETTE**  
Secrétaire de la Section de Castillonnès

## FUMEL

## Réception de Elie PORTÉ, 9 juin 2018, Mairie de FUMEL

Né à Saint-Sylvestre le 6 avril 1925 de parents agriculteurs, Elie PORTÉ grandit sur l'exploitation familiale. Adoléscent, il se trouve le témoin direct de l'Occupation et des exactions allemandes qui lui paraissent insupportables et lui donnent certainement le goût du combat. A 19 ans, alors qu'il est employé comme boucher par la maison Bordeneuve à Villeneuve-sur-Lot, entreprise réquisitionnée par les Allemands pour produire des conserves de viande, il est sommé de rejoindre sous quinzaine le STO en Allemagne. Il ne peut accepter cette décision prise contre son gré. Il décide alors de retrouver ses camarades entrés en résistance et dont le PC est installé au château de Lalande.

L'intégration est rapide d'autant qu'Elie est remarqué par sa détermination et son aptitude au combat. Le 6 juin 1944, alors que toutes les unités du maquis ont reçu des instructions pour passer à l'offensive, Elie est dirigé vers le camp des Ardailloux dans les bois de Bonaguil où stationne le groupe Dollé qui termine sa montée en puissance. Début août, le groupe fait mouvement vers le sud et s'arrête à Saint-Victor (sur la route Tournon-Agen, à Hauteur de Laroque-Timbaut). La mission est claire : couper l'axe Agen-Toulouse pour empêcher les Allemands de se PORTER sur le front de l'Atlantique. Après une reconnaissance déjà meurtrière le 15 août, la voie ferrée est sabotée le 16 août dans le secteur de Saint-Romain-le-Noble. Elie opère avec son unité pour couper la route nationale. Accroché par les Allemands, il combat de façon héroïque et réussit à se dégager avec l'aide de ses camarades qui s'étaient portés à son secours. Le lendemain,

après avoir attaqué une unité allemande, son groupe est pris à partie à Saint-Jean-de-Thurac par 200 miliciens venus en renfort. L'affrontement est encore plus meurtrier : 7 tués, 11 blessés, 1 mort des suites de ses blessures. 12 morts en deux jours de combat, lourd tribut. Elie vient de connaître la dure épreuve du feu, le bruit et la fureur du combat, l'odeur de la poudre, la vue des camarades qui tombent touchés à mort par les balles ennemies, tout cela laisse une trace indélébile dans la vie d'un jeune de 19 ans. Plus encore, Elie est fait prisonnier. Condamné à mort, il est acheminé vers la prison Saint-Michel à Toulouse pour y être fusillé avec deux de ses camarades dès le lendemain 18 août. L'intervention des FFI et des maquisards du Lot lui sauve la vie. Cependant, ironie du sort, le Maire de Saint-Sylvestre, M. BERJO, portait l'avis de son décès à ses parents, 2 jours après, la nouvelle de sa libération n'étant pas connue !!!

Après la libération d'Agén, comme beaucoup de ses compagnons d'armes, Elie PORTÉ choisit de s'engager pour la durée de la guerre et est enrôlé dans la 14<sup>e</sup> compagnie du 34<sup>e</sup> RI. Il participera aux durs combats de la Pointe de Grave qui dureront jusqu'en avril 1945 et où il verra encore nombre de ses camarades tomber à ses côtés. Après l'arrêt des hostilités, Elie fait mouvement avec les troupes d'occupation vers le territoire allemand jusqu'à sa démobilisation qui sera actée à Bordeaux fin novembre 1945.

Après l'arrêt des hostilités, Elie fait mouvement avec les troupes d'occupation vers le territoire allemand jusqu'à sa démobilisation qui sera actée à Bordeaux fin novembre 1945.

En mars 1946, le Gouvernement Provisoire de la République Française citera le 2<sup>e</sup> classe des ex-

FFI Elie PORTÉ à l'ordre de l'Armée pour ses actes de bravoure sous le feu ennemi.

La guerre terminée, Elie PORTÉ revient dans le Lot-et-Garonne natal, s'installe à Condat où il reprend son métier de boucher, épouse en 1947 Huguette MAZILLE, son amie de longue date native du petit hameau de La Grâce tout proche de Saint-Sylvestre, son village natal, et de cette union naît en 1949 une fille, Christine.

La vie est rythmée par l'activité professionnelle toujours intense, le temps familial toujours prenant et les rencontres avec les copains, ses compagnons du maquis, qu'il n'oubliera jamais, tant il est imprégné de souvenirs forts accumulés avec eux au cours de ces longs mois passés à lutter contre l'ennemi. C'est probablement là qu'Elie puise l'énergie qui le porte tout naturellement à s'investir dans la vie associative en prise avec le monde combattant. Il adhère successivement à la Fédération MAGINOT, il en est membre depuis plus de 40 ans ce qui lui vaut l'attribution de la Médaille fédérale d'honneur, à l'ANACR dont il sera le Trésorier et le Porte-drapeau pendant plus de 25 ans. Il sera également un des piliers du comité d'entente des Associations d'Anciens Combattants du Fumelois dont il suivra avec une assiduité constante toutes les activités en participant notamment et fidèlement à toutes les manifestations patriotiques.

La force de son engagement associatif traduit une fois encore son attachement aux valeurs de générosité et de solidarité qu'il affectionne par-

ticulièrement et qui dictaient déjà sa conduite au combat dans la clandestinité ou sous les drapeaux. Combattant ardent et valeureux, homme engagé et fidèle à ses convictions, Elie PORTÉ a mené une vie exemplaire dont bien des jeunes d'aujourd'hui pourraient s'inspirer.

La Nation sait reconnaître la valeur de ses serviteurs qui se distinguent par leurs mérites. Pour l'ensemble de ses actions de guerre, Elie PORTÉ s'est vu attribuer :

- La Croix du Combattant de la guerre 39-45.
- La Croix du Combattant des moins de 20 ans.
- La Croix de guerre avec palme et une citation à l'ordre de l'Armée.

Aujourd'hui, l'Etat au plus haut niveau a reconnu les mérites éminents qui ont permis de distinguer Elie PORTÉ. C'est pourquoi, par décret du Président de la République du 28 avril 2018, Elie PORTÉ est nommé Chevalier de la Légion d'honneur au titre du ministère des Armées/Anciens Combattants.

Le temps est maintenant venu de la remise solennelle de cette Croix de Chevalier...

## Une journée conviviale



Les médaillés militaires de Fumel (SNEMM), en association avec l'Union Fraternelle fumeloise des Anciens Combattants UFFAC et la Section MAGINOT (Cuzorn-Fumel) ont organisé un repas champêtre sur l'aire de loisir de Cuzorn, mise gracieusement à notre disposition par M. le Maire de Cuzorn.

68 convives se sont retrouvés dans une chaleureuse et bonne ambiance autour d'un savoureux repas, préparé par le chef BRUNO du restaurant *La Suite* à Cuzorn.

Les amis de l'AMAC et ANACR se sont joints à nous.

La convivialité était de mise et les discussions sont allées bon train en évoquant divers sujets et souvenirs.

Ce moment de détente et gastronomique a été mis en place par Alain POIRETTE, aidé par René GARRIGUE, Jacques BOULE et Alain BOURSINHAC.

Nos amis anglais sont venus en nombre, M. CHAU-VAN, Président départemental des médaillés militaires, M. le Général VILAIN,

M. CHAUDRON, Trésorier départemental étaient également des nôtres.

Il faut noter que notre Maire de Cuzorn a été obligé de quitter la table pour un mariage et un baptême civil citoyen.

De l'avis de tous, cette agréable journée a été couronnée d'un grand succès. Rendez-vous l'an prochain : 22 juin 2019.

René GARRIGUE  
Président



## MARMANDE

## Cérémonies du 8 mai 2018 – Remise du drapeau des Cadets à l'Hôtel de Ville

M. Gabriel PICHON, Président de l'Union Fédérale (UF 47) et de l'Union Départementale des Associations de Combattants (UDAC) a eu l'idée pour le Devoir de Mémoire de créer les « Cadets de l'Union Fédérale ». Il a souhaité que chaque Section du département puisse en avoir. Le Cadet accompagnera le Porte-drapeau Sénior à ses côtés aux cérémonies patriotiques. Les Présidents ont été séduits, il y en aura une quinzaine. Notre Président Jacky MALARTIC a acheté le premier drapeau pour l'Union Fraternelle.

Pour Porte-drapeau, il a souhaité un enfant du Conseil Enfants qui a 10 à 11 ans. Il a contacté M. le Maire et les Conseillers Municipaux concernés.

Il a été décidé qu'à toutes les cérémonies, une fille ou un garçon portera le drapeau, chacun leur tour. Nombreux étaient volontaires. Pour la parité, le Président a eu un 2<sup>e</sup> drapeau juste aujourd'hui pour la cérémonie de la remise. La remise eut lieu le 8 mai devant l'Hôtel de Ville, en présence

de 13 Porte-drapeaux, la Municipalité, les Présidents et les Anciens Combattants, les Veuves, la Vice-Présidente départementale, M. le Député, M. le sous-Préfet, le Commandant de la Gendarmerie, le Colonel des Sapeur-pompiers, les enfants et leurs parents, les citoyen(ne)s, dans une ambiance amicale. M. Jean-Christophe DALLA SANTA, Conseiller Municipal Délégué aux Anciens Combattants, dirigeait la cérémonie. M. CARBONNET, Adjoint au Maire et notre Président ont remis un drapeau à Océane ROULOT et un autre à Mattéo DALLA SANTA en prononçant « *Nous vous confions ce drapeau, il est le symbole de la Patrie, vous le porterez et le conserverez dans l'honneur et la Dignité* ». Les plus émus étaient-ils les enfants ou les adultes ? Les deux. Sous les applaudissements de l'assemblée chaleureuse, Océane et Mattéo seront toujours les deux premiers Porte-drapeaux des Cadets de Lot-et-Garonne. A la fin de la cérémonie M. Eugène EYSSETTE a reçu le diplôme des 10 ans de Porte-drapeau par son Président des Maris M. Pierre QUINQIS.

## Au Monument aux Morts

Le cortège s'est constitué sous le commandement du Président de Comité d'Entente M. Jean-Pierre LUCHESE. Le défilé a pris la rue du Général de GAULLE, les boulevards et le jardin du Monument aux Morts où les Autorités et l'assemblée ont pris leurs places désignées ; Océane et Mattéo sont entrés les premiers, suivis des « grands » Porte-drapeaux dont les trois nôtres. Arlette et Pierre MAURIN et Annie CARTIER. Notre Président était à leurs côtés pour les rassurer.

M. DALLA SANTA a ordonné le Garde-à-vous. Le Président du Comité a lu le message de l'Union Française des Associations de Combattants (UFAC).

- M. Michel GALLART, Président du Souvenir Français, a lu l'ordre n° 9 du Général de LATTRE de TASSIGNY.

- M. le Sous-Préfet a lu celui de la Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants M<sup>me</sup> Geneviève DARRIEUSSECO.

Ces messages rendaient hommage à nos « *Morts pour la France* », aux Forces Alliées, à Jean MOULIN, à la Résistance et au Général de GAULLE et invitaient les jeunes à œuvrer pour un monde de Fraternité, de Solidarité et de Paix. L'Union Musicale a joué *Le Chant des Partisans*.

C'est le dépôt des gerbes :

- le Président du Comité dépose celle des Anciens Combattants,
- l'adjoint au Maire dépose celle de la Municipalité,
- la Vice-Présidente départementale dépose celle du Département,
- M. le Député de l'Arrondissement de Marmande dépose la sienne,
- MM. le Sous-préfet, le Colonel et le Commandant déposent celle de la sous-préfecture de Marmande-Nérac.

Tous les enfants du Conseil Enfants ont accompagné les Autorités.

La sonnerie « *aux Morts* » a retenti et après la Minute de Silence, *La Marseillaise* a été chantée aussi par les enfants, dirigés par M<sup>me</sup> MUNÓZ, traduite en langue des signes par M<sup>me</sup> SPECOGNA, Conseillères municipales.

Malgré le temps couvert et menaçant, la Jeune Hirondelle a procédé à un lâcher de pigeons. Les Autorités et les enfants ont remercié les Porte-drapeaux.

Ces derniers ont été invités par la Municipalité à une boisson de leur choix.

Notre Président, Océane et Mattéo ont joué la « *star* » pour une séance de photos devant le Monument aux Morts fleuri et paré aux couleurs de la France, photographiés aussi par leurs parents avec grand frère ou sœur. Le Président leur a offert le badge des 100 ans de l'Union Fédérale 1918-2018 dont la cérémonie du Centenaire se fera le 12 mai à Paris où il sera.

Notre Président a salué et remercié nos Porte-

drapeaux, M. le Président honoraire, Jean-Pierre CARRETEY et son épouse Edda, M. et M<sup>me</sup> SIMON, Corine et Alain MAILLET, le Président LUCCHESI, MM. Michel LABARTHE, Marcel PIOVESAN, Karl PRKIC, Ferdinand GAIGIARD, M<sup>mes</sup> Jeanne CHARBONNET, Francine FEILLES et Marie-Jeanne LALANNE.

M<sup>me</sup> Marie-Anne SIMON assure le service photos !

Le Président remercie M<sup>me</sup> CHARBONNET d'avoir assisté à la cérémonie et d'avoir fait des photos. Il excuse les adhérents (es) qui ne peuvent pas venir, certains se sont excusés au téléphone... Ils auraient préféré être là, mais l'âge est aussi là.

### Virazeil

Le Président a informé M. le Maire Christophe COURREGELONGUE de la remise des dra-

peaux des Cadets aux deux enfants du Conseil Enfants de Marmande. S'il le souhaitait il pouvait les mettre ici aussi. Le temps de trouver deux volontaires, une fille et un garçon, Lana et Séraphin, qui ont accepté et ont eu quelques conseils. Le Président a formé le cortège, eux en tête, suivis d'une dizaine de drapeaux dont les trois nôtres, des Autorités, des Présidents et les Anciens Combattants et des nombreux citoyen(ne)s présents. Toutes les personnes ont pris place autour du Monument aux Morts et M. Vincent PAULARD, adjoint au Maire, a commencé la cérémonie. Le Président MALARTIC a lu le message de l'UFAC. Le Président GALLART a lu l'ordre n° 9 du Général de LATTRE de TASSIGNY. M. le Maire a lu celui de la Secrétaire d'Etat aux Armées. Il a déposé une gerbe, les enfants leurs bouquets. M. PAULARD a procédé à la lecture des « *Morts pour la France* » de la commune à la 2<sup>de</sup> Guerre Mondiale, reprise par

l'assemblée. Il a demandé une Minute de Silence et la chorale a chanté « *Le Petit Train du Passé* ». Les enfants, M. le Maire, le Président et l'assemblée ont entonné *La Marseillaise*. Les Autorités ont salué les Porte-drapeaux et le Président les a reconduits à la Mairie. La séance de photos avec les deux Porte-drapeaux, M. le Maire et le Président a suivi au Monument aux Morts pour mémoriser l'événement. Des parents ont aussi fait des clichés avec leurs enfants ravis. Ils nous ont offert une belle leçon de mémoire. Le Président a remercié M. le Maire et sa Municipalité à la salle où le vin d'honneur était servi, ainsi que les enfants Porte-drapeaux. Vive les Cadets de l'UF 47, Lana et Séraphin !

► **Jacky MALARTIC**  
Président de Section

## 27 mai : Journée nationale de la Résistance



Dimanche à 10h30, Yves MIRAMBEAU, Vice-Président du Comité d'Entente des Anciens Combattants, dirige les 15 Porte-drapeaux dont les 3 nôtres, Arlette et Pierre MAURIN et Annie CARTIER dans le jardin du Monument aux Morts. Notre Président Jacky MALARTIC « *a équipé* » Océane RAULOT pour porter notre Drapeau des Cadets de l'U.F. 47. Elle est placée en tête entre le Drapeau de la légion d'Honneur et des Médailleurs Militaires, et a fière allure. Ils prennent place des deux côtés du Monument, en face des Autorités civiles et militaires, et quelques citoyen(ne)s de la Résistance. Très peu

de monde, c'est dimanche... M. Jean-Christophe DALLA SANTA, Conseiller municipal Délégué aux Anciens Combattants, ordonne le Garde-à-vous et l'hymne de la Résistance « *Le Chant des Partisans* » retentit dans le silence troublé par le bruit de la circulation du boulevard. Le Président de l'ANACR, Pierre LAPOIRE, lit le message de son Association. La jeune gagnante du prix de la résistance lit son témoignage. M. le Sous-préfet, Francis BIANCHI, lit celui de la Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants Geneviève DARRIEUSSECQ. Les trois discours retracent la Résistance des Soldats de l'Ombre dirigée par



de GAULLE, Jean MOULIN et le Conseil National de la Résistance (CNR) du 27 mai 1943. C'est le dépôt des gerbes qui sont approchées par notre Président car il n'y a pas les Pompiers, sûrement appelés en urgence. M. le Vice-Président du Comité et notre Président déposent celle des Anciens Combattants. M. le Maire Daniel BENQUET accompagné de deux enfants du Conseil Enfants, dont Mattéo, déposent celle de la Municipalité. M<sup>me</sup> Sophie BORDERIE, Vice-Présidente départementale, dépose celle du département. M. Alexandre FRESCHI, Député de l'arrondissement, dépose celle de l'arrondis-

sement. M. le Sous-préfet et le Commandant de la Gendarmerie déposent celle de la Sous-préfecture Marmande-Nérac. La sonorisation joue la sonnerie « *aux Morts* » et après la Minute de Silence, *La Marseillaise* pour clôturer la cérémonie. Les Autorités saluent et remercient les Porte-drapeaux qui sont reconduits hors du jardin. Ils iront boire l'apéritif de la Municipalité, avec plaisir vu le temps chaud et orageux. Notre Président remercie nos Porte-drapeaux et Océane qui a porté le sien, déjà habituée. Le Président a vu les responsables du Conseil enfants afin d'avoir un Porte-drapeau pour notre Congrès de Ste-Livrade le 24 juin. Il remercie aussi M<sup>me</sup> RAULOT, Maman d'Océane, notre Secrétaire et photographe Marianne SIMON, MM. GAIGIARD et MAILLET, excuse M. LUCCHESI et salue tous les adhérents (es) qui n'ont pu assister à cette cérémonie.



## 12 mai, Centenaire de l'Union Fédérale à Paris

Notre Président a été au Centenaire à Paris où il a porté notre Drapeau et a assisté à la messe à Notre-Dame de Paris avec les 1 000 Porte-drapeaux et au ravivage de la flamme du Soldat Inconnu sous l'Arc de triomphe avec les 1 600 Drapeaux et 6 000 personnes sous la présidence de Geneviève DARRIEUSSECQ, Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants.

Notre défilé sur les Champs Élysées a impressionné la foule bluffée qui applaudissait et chantait *La Marseillaise* avec émotion et respect.

► **Jacky MALARTIC**  
Président de Section



Vendredi 8 juin, journée nationale pour la Guerre d'Indochine qui a débuté pratiquement à la fin de celle de 39-45, pour finir après notre défaite de Diên Biên Phu le 7 mai 1954 et les accords de

## Journée Nationale de l'Indochine

Genève du 21 juillet 1954.

Elle a fait plus de 100 000 morts du Corps Expéditionnaire Français, 112 en Lot-et-Garonne, 4 à Marmande. Il n'y a pas eu d'Appelés à cette Guerre lointaine et presque oubliée, mais pas pour ceux qui ont fait « *l'Indo* ». A 18h, M. Jean-Pierre LUCCHESI, Président du Comité d'Entente, conduit les 17 Porte-drapeaux dans le jardin du Monument aux Morts, où ils se placent des deux côtés. Nos Porte-drapeaux, Arlette et Pierre MAURIN et Annie CARTIER sont parmi eux et notre Porte-drapeaux des Cadets de l'Union Fédérale 47, Mattéo DALLA SANTA, est placé juste après celui des Médailleurs Militaires. Les Autorités, les Présidents, les Anciens Combattants, ceux de l'Indo, sont face au Monument aux Morts. M. Jean-Christophe DALLA SANTA, Conseiller municipal délégué aux Anciens Combattants ordonne le Garde-à-vous. M. Francis BIANCHI, Sous-Préfet de Marmande-Nérac, lit le message de la Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants Geneviève DARRIEUSSECQ. C'est le dépôt des gerbes approchées par un agent de la Police Municipale. Le Président du Comité dépose celle des Anciens Combattants. M. LABARDIN, Adjoint au Maire, accompagné d'Océane du Comité d'enfants déposent celle

de la Municipalité. Les Vice-Présidents départementaux, M<sup>me</sup> Sophie BORDERIE et Jacques BILIRIT déposent celle du Lot-et-Garonne. M. le Sous-Préfet et l'adjoint du Commandant de Gendarmerie déposent celle de la sous-préfecture. La sonnerie « *Aux Morts* » retentit, et après la minute de Silence, *La Marseillaise* clôture la cérémonie en toute simplicité. Les Autorités saluent et remercient les Porte-drapeaux. Ils iront boire le rafraîchissement de la Municipalité. Notre Président récupère les drapeaux en remerciant Arlette, Annie, Pierre et Mattéo qui s'est dévoué à porter celui des Cadets. Il a salué notre Président honoraire Jean-Pierre CARRETEY et son épouse Edda, le Président LUCCHESI, le Colonel Henri CORDAZZO, Marianne SIMON notre Secrétaire et photographe, Messieurs GAIGIARD et PRIKIC. Notre photographe Jeanne CHARBONNET a fait une chute, rien de cassé, mais elle est à l'hôpital depuis quelques jours. Le Président lui souhaite un bon rétablissement ainsi qu'à tous ceux qui ont des problèmes de santé.

► **Jacky MALARTIC**  
Président de Section

## NOS DEUILS

Agen : M. Jean-Philippe RICHARD  
Casteljaloux : M. René LANZUTTI  
Villeneuve-sur-Lot : M. Jean SAUMITOU

Nous prenons part au deuil qui frappe les familles de nos disparus et nous renouvelons à celles-ci nos sincères condoléances et l'expression de notre profonde sympathie.



## Discours 18 juin 2018

Vous venez d'entendre le texte intégral de l'Appel du Général DE GAULLE. Après le 18 juin, le Général DE GAULLE a parlé plusieurs fois à la radio de Londres, il a renouvelé son appel, il a exhorté les soldats français dispersés dans toute l'Afrique, dans le monde, à le rejoindre.

Le 26 juin, il répond au discours du Maréchal PÉTAIN :

« Monsieur le Maréchal, par les ondes, au-dessus de la mer, c'est un soldat français qui va vous parler.

Hier, j'ai entendu votre voix que je connais bien et, non sans émotion, j'ai écouté ce que vous

disiez aux Français pour justifier ce que vous avez fait.

Vous avez dépeint l'infériorité française qui a causé notre défaite... En effet, notre infériorité militaire s'est révélée terrible. Mais cette infériorité, à quoi tenait-elle ? Elle tenait à un système militaire mauvais. La France n'a pas été foudroyée, non point du tout par le nombre des effectifs allemands, non point du tout par leur courage supérieur, mais uniquement par la force mécanique offensive et manœuvrière. Cela, tous les combattants le savent. Si la France n'avait pas cette force mécanique, si elle s'était donnée une force purement défensive, une armée de position, à qui la faute, Monsieur le Maréchal ?

Vous qui avez présidé notre organisation militaire après la guerre de 1914-1918, vous qui fûtes généralissime jusqu'en 1932, vous qui fûtes ministre de la Guerre en 1935, vous qui étiez la plus haute personnalité militaire de notre pays, avez-vous jamais soutenu, demandé, exigé la réforme indispensable de ce système mauvais ? ».

Ces paroles sont dures mais elles sont exactes. Les chefs militaires en France entre les deux guerres, après la mort du Maréchal FOCH, n'ont pas été à la hauteur de la situation de plus en plus dramatique de l'Europe comme, hélas, les hommes politiques et ceux qui ont gouverné la France entre 1925 et 1940. Les historiens actuels

dévoilent peu à peu les grandes carences de ceux qui nous ont dirigés, leurs petites visions militaires. On a dépensé des milliards, non dans des avions et des chars, mais dans du béton, le béton de la ligne Maginot...

Et ce fut la défaite, le plus grand désastre de l'histoire de France, mais au milieu de ce désastre, une Voix, une Volonté a sauvé notre honneur et nous a redonné l'espoir.

► Jean LESCURE

## Voyage mémoriel des élèves du collège Paul-Fort



L'Amicale des Anciens Combattants a organisé avec des enseignants un voyage mémoriel pour les élèves des classes de troisième du collège Paul-Fort.

Ce voyage a eu lieu les 9 et 10 avril 2018. Il s'est déroulé d'une part à Notre-Dame-de-Lorette, nécropole nationale près d'Arras et à Vimy (Mémorial canadien) et d'autre part sur les sites d'Helfaut et d'Eperlecques, où les Allemands

mettaient en œuvre les V1 et V2 envoyés sur Londres pendant la seconde guerre mondiale. A Notre-Dame-de-Lorette, une cérémonie avec dépôt de gerbe a eu lieu au pied de la Lanterne des morts, deux élèves portaient fièrement les drapeaux de l'Amicale.

Les élèves ont visité l'intérieur de la Lanterne, où reposent les corps des soldats inconnus de la guerre 14-18, de la guerre 39-45, de la guerre d'Algérie et

de la guerre d'Indochine ainsi que les cendres de déportés disparus dans les camps nazis.

Ils se sont rendus ensuite sur l'anneau de Mémoire, où chacun a essayé de retrouver son nom de famille parmi les 600 000 noms gravés.

L'après-midi, ils ont assisté à une cérémonie du souvenir au Mémorial canadien de Vimy célébrant le 101<sup>e</sup> anniversaire de la bataille du 9 avril 1917.

Le lendemain, la visite de la Coupole d'Helfaut, ouvrage souterrain impressionnant, a passionné les élèves et les enseignants ; de même que le blockhaus d'Eperlecques, ouvrage gigantesque qui a subi de nombreux bombardements des alliés, a très bien résisté à leurs impacts mais a été suffisamment endommagé pour être rendu inutilisable.

► Joël WILS



Le mardi 19 juin 2018, MM. WILS, LESCURE et CHAMPIGNY sont venus remettre les subventions accordées par les Anciens Combattants et le Souvenir Français au collège *Paul-Fort* de Montlhéry pour le mini-séjour « *Mémoire des deux Guerres* ».

Ces deux jours s'inscrivent dans le programme d'histoire de 3<sup>e</sup> (Civils et militaires dans la Première Guerre mondiale/La Seconde Guerre mondiale/La France dans la Seconde Guerre mondiale) ainsi que dans le contexte du Centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale.

Accompagnés par MM. WILS et LESCURE ainsi que M<sup>me</sup> DUPONT-LARDY, les élèves de 3<sup>e</sup>6 et 3<sup>e</sup>7 ont pu découvrir le site de Notre-Dame-de-Lorette ainsi que le mémorial canadien de Vimy durant la première journée consacrée à la Mémoire de la Première Guerre mondiale. Ensuite, lors de la seconde journée ayant pour thème la Mémoire de la Seconde Guerre mondiale, les élèves ont visité la coupole d'Helfaut et l'ouvrage d'Eperlecques.

Ce séjour a été extrêmement intéressant de l'avis des élèves :

« *Ce mini-séjour fut pour nous une incroyable expérience. Les nombreux sites de commémoration internationale que nous avons visités nous rappellent les douloureuses épreuves qui se sont déroulées et dont il est important de se souvenir pour ne pas commettre les mêmes erreurs* ». Martin TETART et Chloé TISSIER

« *Ces deux jours nous ont permis d'illustrer les cours d'Histoire et de prendre conscience du sacrifice humain, de la folie meurtrière mais aussi de l'étonnante avancée technologique de ces deux guerres* ». Sévane CARABETIAN

« *Ce voyage nous a permis de mieux comprendre ce qui s'est passé durant les deux guerres mondiales : le sacrifice de ces nombreux jeunes soldats ayant perdu la vie pour défendre notre pays* ». Tallia MARTIN et Pauline SOARES

► M<sup>mes</sup> SARAMITE et ADAM  
Professeurs d'histoire-géographie-EMC au collège *Paul-Fort* de Montlhéry.



n° 186

septembre 2018

## Journal de l'Union Fédérale SEINE-ET-MARNAISE

Journal de l'Union Fédérale Seine-et-Marnaise des ACVG • 15, rue de l'Eglise – 77130 FORGES • Téléphone : 01 64 32 72 45

### Cérémonie à Saâcy-sur-Marne



Laurent DEPIERE, maître de cérémonie et Président du Comité d'Entente de La Ferté devant le wagon mémorial et les Porte-drapeaux de l'Amicale des Anciens Combattants.

À Saâcy-sur-Marne, cette année encore, devant le wagon mémorial ouvert pour l'occasion, une cérémonie a rappelé l'épisode tragique du départ du dernier convoi de déportés et de son transfert d'un wagon vers un autre entre Luzancy et Saâcy.

Ce jeudi 16 août, la chaleur était étouffante dans ce wagon, comme cela dut être le cas en 1944. La présence d'une cinquantaine de personnes a montré la volonté de voir le souvenir du dernier convoi être pérennisé dans le temps. Comme l'avait écrit Albert Camus, « *Cela a existé, cela peut se reproduire. Qui peut répondre à la terrible obstination du crime si ce n'est la terrible obstination du témoignage* ».

Nulle autre Association n'en prenant l'initiative, c'est l'Amicale des Anciens Combattants, mutilés et veuves de guerre de La Ferté-sous-Jouarre qui s'est chargée de l'organisation de la cérémonie. Elle a ainsi voulu rappeler que cela a existé et que si personne n'en parle ou ne se souvient,

qui gardera la mémoire de ceux qui ne sont pas revenus ?

Une gerbe a été déposée par Jean-Michel FAUVET, fils de résistants, et par Madeleine DEPIERRE, Trésorière de l'Amicale des Anciens Combattants de La Ferté-sous-Jouarre, et une autre par Sonia PEZZETTA, adjointe au Maire de La Ferté-sous-Jouarre, accompagnée de Jean THOMAS, Président d'honneur des médaillés militaires de La Ferté-sous-Jouarre.

Guy PIERRONET, Président du Comité du mémorial du dernier convoi de déportation de Seine-et-Marne, avait fait le déplacement, ainsi que Madame METRA, fille de déportée. Claude POTTIN, Secrétaire de l'Ufac77, était parmi les participants.

Les communes de Jouarre, Changis, Saâcy, Nanteuil étaient représentées par un adjoint et le Maire de Citry, Thierry FLEISCHMAN, avait comme chaque année tenu à être présent.



Vue depuis l'entrée du wagon mémorial.



n° 186

septembre 2018

# LE SURVIVANT

Union Fédérale géroise des Anciens Combattants et Victimes de Guerre • Président : Guy BRUNET • 4, place de la Liberté – 32600 L'ISLE-JOURDAIN • Téléphone : 05 62 07 22 68

## Le mot du Président

Notre Association a cent ans.

A cette occasion, le 12 mai dernier à l'Arc de Triomphe pour célébrer le Centenaire des deux plus anciennes Associations d'Anciens Combattants, L'union Nationale des Combattants et l'Union Fédérale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, une cérémonie a réuni 1 400 drapeaux d'Associations d'Anciens Combattants

et plusieurs milliers d'Anciens Combattants sur le parvis de l'Arc de Triomphe devenu trop petit pour contenir la foule.

**Pas une ligne dans la presse, pas un mot à la radio, pas une image à la télévision.**

Pourtant les médias ne cessent d'évoquer l'événement de l'année : « *Le mondial de football en Russie* ». Soudainement les Français ont retrouvé le patriotisme : drapeaux, *Marseillaise*...

**Où est passée l'information ?**

Drôle de manière de remercier les millions de Morts, de blessés, d'Anciens Combattants qui se sont sacrifiés pour la liberté et la démocratie.

► Guy BRUNET

## SEGOUFIELLE

### Devoir de Mémoire



Mardi 15 mai, la commune de Séguvielle célébrait le 73<sup>e</sup> anniversaire de la fête de la Victoire du 8 mai 1945 sur l'Allemagne nazie mettant fin à la guerre en Europe.

En raison du mauvais temps, la cérémonie a été fractionnée en deux parties, la première

non officielle s'est déroulée sous le préau des écoles avec la lecture des messages. Celui de la Ministre déléguée chargée des Anciens Combattants, lu par les enfants, et celui de la Ministre de la défense lu par Monsieur le Maire. Les écoliers entamèrent ensuite une vibrante *Marseillaise*.

Le cortège, drapeaux en tête, se dirigea vers le Monument aux Morts pour la seconde partie de la cérémonie, avec le dépôt des bouquets des enfants, la gerbe de la Municipalité, suivie des sonneries réglementaires. Un vin d'honneur offert par la Municipalité clôturait cette commémoration.

► Guy BRUNET

## Hommage à l'équipage américain du Mosquito abattu le 12 août 1944

Chaque année, la Municipalité de Pujaudran commémore le sacrifice de l'équipage américain abattu par erreur par les siens le 12 août 1944 en bordure de la ville de Pujaudran.

Cette année, la cérémonie s'est déroulée le dimanche 12 août en fin de matinée en présence des Autorités civiles et militaires du département et des Associations d'Anciens Combattants.

Autour de Monsieur le Maire Roger HEINIGER, les membres de son Conseil municipal,

la Conseillère départementale, Christine DUCAROUGE, le Délégué cantonal du Souvenir Français et les Présidents des Associations du souvenir, la cérémonie s'est déroulée en présence d'une foule nombreuse malgré les premiers rayons de soleil.

Après le dépôt traditionnel de gerbes, l'appel des Morts et les sonneries réglementaires, les participants se sont retrouvés à la salle des fêtes pour le vin d'honneur.

## CAUSSENS

### Une commémoration arrosée

Malgré une météo inclemente, autour du Maire Claude CLAVERIE et du Président des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, Laurent SACHETTI, la population et les enfants de l'école sont venus en nombre commémorer la capitulation de l'Allemagne nazie marquant ainsi la fin de la seconde guerre mondiale et le retour à la paix en Europe. Au préalable, avec dévouement, les écoliers ont effectué la collecte des Bleuets de France auprès de l'assistance présente. Ils ont également déposé un à un au Monument aux Morts des bou-

quets de fleurs apportés par chacun. Après le dépôt de gerbe par le Maire, les noms des Causseñois « *Morts pour la France* » furent égrenés et une minute de silence s'ensuivit. *La Marseillaise* très applaudie, entonnée par les écoliers accompagnés de leurs professeurs clôturait la cérémonie du souvenir dans une ambiance conviviale, les participants se retrouvèrent autour du verre de l'amitié offert par la Municipalité à la salle des fêtes.

► L.S.

## L'ISLE-JOURDAIN

### Hommage aux « Morts pour la France » pendant la guerre d'Indochine



La cérémonie s'est déroulée en fin de matinée devant le Monument aux Morts, en présence de Monsieur le Maire, Francis IDRAC, de

Madame Christine DUCAROUGE, Conseillère départementale, des représentants de la Gendarmerie, des Sapeurs-pompiers, des Elus du canton et des Présidents et membres des Associations patriotiques... Après la lecture des messages, du dépôt de gerbes, la cérémonie s'acheva au son de *La Marseillaise*.

► Guy BRUNET

## BARCELONNE DU GERS

### Pour ne pas oublier

La célébration du 73<sup>e</sup> anniversaire du 8 mai 1945 s'est déroulée en fin de matinée sous un ciel menaçant. Après l'office religieux célébré par le père Marc DERREY, le cortège, drapeau en tête, s'est dirigé vers le Monument aux Morts pour rendre un hommage aux victimes civiles et militaires de cette guerre.

Autour de Monsieur le Maire, on a noté la présence de nombreux Elus, de représentant des corps constitués, Gendarmerie, Sapeurs-pompiers et des Associations patriotiques : Souvenir Français et Anciens Combattants.

Le dépôt de gerbes débuta par les bouquets des enfants suivis de la gerbe des Sapeurs-pompiers déposée par trois jeunes Sapeurs-pompiers, celle des Anciens Combattants par son Président et enfin celle de la Municipalité par Monsieur le Maire. L'harmonie *Inter Mezzo* exécuta la partie musicale.

Une cinquantaine de convives se retrouvèrent au restaurant pour partager le repas de l'amitié.

► R.D.

## 78<sup>e</sup> anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940 du Général de GAULLE

Lundi 18 juin, en fin de matinée, les Autorités civiles et militaires se sont retrouvées autour de Francis IDRAC, Maire de la commune, pour célébrer le 78<sup>e</sup> anniversaire de l'appel du Général De GAULLE lancé depuis Londres sur les chaînes de la BBC.

La cérémonie s'est déroulée devant la Stèle des compagnons de la libération du Gers, en présence des Elus du canton, de Monsieur Francis LARROQUE, Conseiller départemental, des Asso-

ciations d'Anciens Combattants et des représentants du corps des Sapeurs-pompiers, de la Croix Rouge et de la Protection Civile.

Après la lecture de l'appel historique par le Président Guy BRUNET, Monsieur Francis IDRAC lu le message ministériel, suivi du dépôt de gerbes et des sonneries réglementaires.

## PUJAUDRAN

### Une commémoration sous le soleil



Profitant de la fête locale, la Municipalité de Pujaudran a célébré le 73<sup>e</sup> anniversaire de la fête de la victoire du 8 mai 1945 sur l'Allemagne nazie ce dimanche 20 mai 2018.

Parti de la salle des fêtes, le cortège, drapeaux en tête, s'est rendu devant le Monument aux Morts pour cette célébration. Autour de Mon-

sieur le Maire Roger HEINIGER, les membres de son Conseil municipal, les Maires du canton, M<sup>me</sup> DUCAROUGE et M. Francis LARROQUE, Conseillers départementaux, les représentants de la Gendarmerie, les Sapeurs-pompiers, la Croix Rouge Française, la protection civile et les Associations d'Anciens Combattants.

Après la lecture du message ministériel par Monsieur le Maire, ce fut le dépôt de gerbes ; gerbe du comité des fêtes, de la Municipalité et des Conseillers départementaux. La Philharmonie de L'Isle-Jourdain interpréta les sonneries réglementaires, suivies de *La Marseillaise* et du *Chant des Partisans*. Un vin d'honneur offert par la Municipalité clôturait cette cérémonie.

► Guy BRUNET

## LECTURE

### Assemblée Générale extraordinaire des Anciens Combattants et Victimes de Guerre du Canton

Suite au décès de leur Président, et sur convocation du Président départemental Guy BRUNET, les Anciens Combattants et Victimes de Guerre de l'Union Fédérale se sont trouvés réunis en Assemblée Générale extraordinaire le jeudi 14 juin à la salle du Conseil municipal mise gracieusement à notre disposition par la Municipalité.

Après avoir salué les quelques participants, le Président demanda d'observer une minute de recueillement à la mémoire de Pierre DELSARTE, leur Président récemment décédé. Le point clé de l'ordre du jour était de statuer sur l'avenir de la Section.

Après un large tour de table, aucun candidat ne s'étant manifesté pour assurer la poursuite de la présidence de la Section, ni la mise sous tutelle des adhérents et la nomination d'un référent, il

a été décidé par l'ensemble de l'Assemblée de dissoudre ladite Association.

Madame Marie PAMBRUN, ex-Secrétaire et Trésorière de l'Association, est chargée de clôturer les comptes, de reverser l'avoir de la Section au Comité local du Souvenir Français, comme prévu par les statuts de l'Association et de déposer en mairie de Lectoure les documents comptables et administratifs.

L'actuel Porte-drapeau a manifesté le désir de porter le drapeau encore quelque temps lors des manifestations patriotiques organisées sur la commune ainsi qu'aux obsèques des camarades. Le secrétariat de l'Union Fédérale est chargé des démarches administratives en vue de la dissolution de cette Association.

► Guy BRUNET